

Adresse de la société populaire des Amis de l'Humanité de Nevers (Nièvre), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire des Amis de l'Humanité de Nevers (Nièvre), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 202-203;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21365_t1_0202_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Mention honorable, insertion au bulletin (40).

[*Les citoyens de Metz à la Convention nationale, s. d.*] (41)

Législateurs.

Nous vous adressons un drapeau souillé des emblèmes de la féodalité et de la tyrannie. Il a été enlevé dans un repaire de brigands de la Vendée par un de nos concitoyens, Reinier, capitaine commandant des canoniers volontaires de Metz, il a cru ne pouvoir l'employer à une meilleure destination que de nous l'envoyer pour vous en faire l'hommage en son nom.

Nous nous empressons à remplir cette mission honorable qui nous fournit en même temps l'occasion de vous assurer de notre entier dévouement à la Convention nationale et de notre soumission absolue aux lois qui émanent de son sein.

Suivent 15 signatures.

6

Le général en chef de l'armée de l'Ouest écrit à la Convention nationale qu'il a reçu le drapeau qu'elle a décerné à cette armée et que les braves militaires qui la composent ont reçu ce témoignage de la reconnaissance publique, aux cris mille fois répétés de vive la République, vive la Convention nationale!

Mention honorable, insertion au bulletin (42).

[*Le général en chef de l'armée de l'Ouest au citoyen président de la Convention nationale, au quartier général, à Fontenay-le-Peuple, ci-devant Fontenay-le-Comte, le 22 vendémiaire an III*] (43)

J'ai reçu, citoyen Président, des braves vétérans nationaux auxquels il avoit été confié, le drapeau décerné par la Convention nationale à l'armée de l'Ouest, ce témoignage de la valeur républicaine et de sa reconnaissance publique, porté en pompe et au milieu des acclamations, a été offert par les représentans du peuple accompagnés des autorités constituées, des généraux et des victimes qui en relevoient l'éclat, aux troupes campées sous Fontenay-le-Peuple; elles l'ont reçu au nom de tous leurs frères d'arme, et aux cris mille fois répétés de Vive la République, Vive la Convention. Cette oriflame nationale, ont dit les représentans du

(40) P.-V., XLVIII, 108.

(41) C 325, pl. 1406, p. 11. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(42) P.-V., XLVIII, 108.

(43) C 323, pl. 1376, p. 24. *Bull.*, 14 brum.; *F. de la Républ.*, n° 40.

peuple, est la récompense de vos travaux, elle est le gage assuré de succès plus grands encore, qu'elle devienne aussi le ralliment de tous les républicains, le signe de votre amour pour les lois et la discipline : à l'instant, et par un sentiment qui ne peut être connu que de ceux qui ont dévoué leur existence à la cause de la liberté et à la défense de la patrie, nous nous sommes tous écriés : nous jurons de ne l'abandonner jamais et ne déposer les armes qu'après l'anéantissement total de la guerre de la Vendée et de tous les ennemis de la République.

Veillez bien, Citoyen Président, faire connoître à la Convention nationale l'expression des sentimens qui animent l'armée de l'Ouest. Salut et fraternité.

DUMAS.

7

La société populaire des Amis de l'Humanité, séante à Nevers [Nièvre], adresse à la Convention nationale trois cents livres pour les victimes de l'explosion de la poudrerie de Grenelle.

Mention honorable, insertion au bulletin (44).

[*La société dramatique des amis de l'Humanité, séante à Nevers à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (45)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort.
Paix à tous les peuples, guerre à mort
à tous les tyrans.

Représentants d'un peuple libre.

Animés du plus ardent patriotisme sans autre fortune que notre travail, jaloux cependant de contribuer au soulagement des malheureux, nous nous sommes réunis sous le nom de *Société Dramatique des amis de l'humanité* et chaque jour de décade, nous jouons des pièces de théâtre au profit des veuves et orphelins des républicains qui succombent en combattant pour la liberté.

Vous avez assimilé les victimes de l'explosion de la poudrerie de Grenelle, aux Défenseurs de la patrie; nous pensons donc que leur offrir le produit d'une représentation ce n'est pas en changer la destination; nos concitoyens indigents n'en souffriront pas; nous redoublerons d'efforts, nous sacrifierons tous nos moments de loisir pour augmenter le nombre des représentations. Les sans-culottes d'ailleurs ne sont-ils pas toujours prêts à prendre même sur leur nécessaire pour soulager leurs frères?

Recevez, Législateurs l'offrande de trois cent livres produit de la première représentation

(44) P.-V., XLVIII, 108.

(45) C 323, pl. 1378, p. 21. *Bull.*, 16 brum. (suppl.).

d'un opéra vaudeville dont notre concitoyen Garnier a déjà fait hommage à la Convention; nous offririons le produit de plusieurs représentations pour nos malheureux frères qui ont souffert de l'explosion de la poudrerie mais il est destiné au soulagement d'autres infortunés.

Soulager le malheur, ranimer le patriotisme, faire aimer la vertu, rendre le vice et le crime odieux, tel est le bût que nous nous proposons, que nous serons récompensés d'une manière bien douce, si vous approuvez nos efforts et si vous agréez l'assurance du plus inviolable attachement à la Convention nationale.

Nous vous disons avec plaisir que la citoyenne chargée de la recette absolument sans fortune a fait hommage de son salaire.

Vive la République, vive la Convention.

P.S. La somme que nous envoyons est bien modique, mais la salle de spectacle de Nevers est très petite et fort incommode, et nos frais considérables.

Suivent 12 signatures.

8

Le conseil général de Rocquemont [Seine-Inférieure] félicite la Convention nationale d'avoir détruit le système affreux de la terreur et fait succéder les principes sacrés de la justice, de la raison et de l'humanité.

Mention honorable et insertion au bulletin (46).

[Le conseil de la commune de Rocquemont aux représentants du peuple français composant la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (47)

Le gouvernement provisoire de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix.

Citoyens Législateurs.

Il ne vous suffisait pas d'avoir anéanti les chefs d'une faction scélérate chaque goutte de son sang impur s'était converti en une semence féconde de reptiles venimeux. Nés de l'écume du crime, nourris du sang qu'ils avaient coutume de lécher au pied de l'instrument féroce de leur sanguinaire oppression, ils avaient érigé le néronisme en dogme, la sceleratesse en art et la cruauté en besoins; affamés de cadavres, la mort de leur chef avait retranché leur odieuse pâture et dans leur rage convulsive, ils avaient cherché à prolonger leur scélératesse existence, en réclamant à grands cris la terreur et les mesures exagérées.

Mais grâces immortelles soient rendues à votre pénétrante sagacité, vous avez sondé la

profondeur de l'abîme qui se creusait sous les pas des français, vous avez percé des traits de votre indignation ces oppresseurs de l'humanité et nouveaux Persé, vous avez immortalisé votre courage en délivrant de la rage de ces monstres altérés, la France exposée sur le rocher de la tyrannie.

Courage, Législateurs intrepides, continuez de mettre en vigueur les principes sacrés de la justice et de la raison, faites les précéder d'une sévérité inflexible mais équitable, ne déposez votre massue révolutionnaire que quand elle aura exterminé les intrigants et les fourbes, qu'elle soit entre vos mains comme la tête de la méduse qui vous servit à pétrifier les faux patriotes et les êtres immoraux qui sont les loups garoux de la révolution.

Épargner l'erreur, punir le crime, terrasser l'immoralité, voilà les grands principes que vous avez proclamés.

Nous rallier à la Convention, réduire en pratique les sublimes leçons qu'elle nous a données, défendre avec courage les immortels travaux de nos représentants, savoir mourir pour leur triomphe.

Voilà l'auguste serment que renouvellent sur l'autel de la patrie les membres du conseil de la commune de Rocquemont.

Suivent 6 signatures.

9

La société populaire de Langres, département de la Haute-Marne, félicite la Convention nationale de ce que, depuis qu'elle a abattu le tyran, la terreur ne comprime plus les vertus, le commerce et les arts et de ce que le peuple a enfin recouvré sa liberté. Elle l'invite à rester ferme au poste où le peuple l'a placée.

Mention honorable, insertion au bulletin (48).

[La société populaire et régénérée de Langres, à la Convention nationale, s. d.] (49)

Législateurs,

Grâces à votre énergie, le tyran est abattu! ses satellites s'agitent en vain pour lui donner un successeur, ou se partager son empire: la terreur ne comprime plus les vertus, le commerce et les arts; le peuple a enfin recouvré sa liberté; sa massue est levée pour la défendre et faire respecter ses représentants.

Cependant des cris d'allarmes rétentissent autour du sanctuaire des lois, ils se répercutent dans toute la République. D'où partent-ils? sont-ils l'expression majestueuse du vœu du peuple? Sont-ils les hurlemens convulsifs de ses oppresseurs expirants? ils ne nous ont pas terrifiés.

(46) P.-V., XLVIII, 108.

(47) C 323, pl. 1386, p. 24.

(48) P.-V., XLVIII, 108.

(49) C 325, pl. 1406, p. 13.